

OBJECTIFS DES MODULES DE FORMATION

Les huit modules de formation, déployés par l'Ucanss en partenariat avec l'Institut 4.10 visent les objectifs suivants :

Thématique **DETECTION DES FRAUDES**

INITIATION A LA DETECTION DES FAUX DOCUMENTS (1 JOUR)

- d'authentifier un document français en vérifiant les sécurités au moyen des outils adaptés à la détection d'une fraude ;
- d'examiner et détecter les éléments de reconnaissance faciale ;
- de rechercher et analyser les éléments de sécurité caractéristiques des documents d'identité et de voyage ;
- d'utiliser les moyens d'outils d'aide à la détection.

DETECTION DES FAUX DOCUMENTS (2 JOURS)

- de détecter une fraude dans un document européen, en procédant à un examen visuel et tactile ou en utilisant les outils adaptés ;
- de détecter les sécurités des documents administratifs européens ;
- de mettre en œuvre une fraude avec les moyens techniques adaptés ;
- de tester ses connaissances.

DETECTION DE LA FRAUDE A L'IDENTITE (1 JOUR)

- de détecter une fraude à l'identité lorsque celle-ci provient d'une usurpation ou a été obtenue de manière induue.

REFERENT EN FRAUDE DOCUMENTAIRE (4 JOURS)

- animer dans son organisme une session de sensibilisation à la fraude documentaire, après avoir appris à identifier une fraude documentaire ou à l'identité à partir d'un document administratif.

REFERENT EN FRAUDE DOCUMENTAIRE : ACTUALISATION DES CONNAISSANCES (3 JOURS)

- mettre à jour, tous les trois ans, ses connaissances en matière de fraude documentaire et à l'identité en vue de réactiver sa qualification pour une durée de trois ans.

Thématique **LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE AUX PRESTATIONS SOCIALES**

TRAITEMENT PENAL DES FRAUDES AUX PRESTATIONS SOCIALES (2 JOURS)

- connaître les différentes qualifications pénales de la fraude ;
- comprendre le processus de la plainte pénale ;
- cerner les enjeux et comprendre le déroulement d'une audience pénale ;
- identifier les situations de fraudes « pénales » ;
- identifier les prescriptions applicables au civil et au pénal.

NB : Adaptations possibles pour un mono public en intra après expression des besoins

TITRES DE SEJOUR ET DROITS CORRESPONDANTS (1 JOUR)

- d'identifier les différents titres de séjour et documents provisoires prévus par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) ;
- déterminer, en regard de chaque titre, les droits sociaux susceptibles d'être ouverts ainsi que les vérifications à accomplir.

NB : Ce module est actuellement en cours de refonte

Thématique **LES BESOINS PARTICULIERS**

UTILISATION DU LOGICIEL DE CHIFFREMENT GPG (0,5 JOUR)

- connaître leurs obligations concernant la protection des données ;
- comprendre les principes essentiels du chiffrement asymétrique ;
- comprendre le fonctionnement général de l'outil de chiffrement retenu ;
- réaliser les opérations de base pour tenir un poste opérationnel avec cet outil ;
- savoir chiffrer et déchiffrer avec les interfaces GPGe et WinPT ;
- savoir interpréter les principaux messages d'alerte pouvant apparaître ;
- utiliser les outils mis à disposition pour échanger des documents chiffrés.